

# Protection civile SUISSE

Extrait du contenu  
No 01 | 2011

[www.protectioncivile-suisse.ch](http://www.protectioncivile-suisse.ch)

Séminaire à  
Schwarzenbourg: le  
programme détaillé est  
sous toit

Phase décisive pour  
les projets de réforme  
touchant à la protection  
de la population



**“Après 24 à 36 heures d’intervention, la plupart des organismes à feu bleu sont à bout de forces. La protection civile entre alors en jeu.”**

Pius Segmüller, président désigné de la FSPC



**SZSV**  
**FSPC**  
**FSPC**

Schweizerischer Zivilschutzverband  
Fédération suisse de la protection civile  
Federazione svizzera della protezione civile

## EDITORIAL

### Protection civile semper reformanda

Quel est le point commun entre la protection civile et l'Eglise? La réforme, encore et toujours.

### Mouvement dans les cantons

Avec l'introduction du programme Protection de la population civile XXI, l'exécution des mesures de protection civile - jadis conduite de manière centralisée - a été transférée aux cantons. L'édifice de la sécurité a pris un nouveau visage. Des lois ont été édictées, des solutions cantonales appliquées, des organes de conduite mis en place, des partenaires réunis. La solidarité entre partenaires et cantons s'est institutionnalisée.

### La Confédération recrute et coordonne

La protection civile n'a pas de pape. L'OFPP surveille l'exécution, mais ne décide pas du haut d'un magistère. L'instruction, le matériel, les interventions en faveur de la collectivité, mais aussi le développement de la protection de la population exigent un échange permanent entre la Confédération et les cantons. La révision actuelle de la LPPCi est un pas timide dans l'avenir.

### La protection civile, une plante de l'ombre?

Il en va de la protection civile comme de l'Eglise, on ne lui prête attention que lorsqu'on en a besoin. Il faut que ses partenaires et le public sachent ce qu'elle sait faire et peut offrir. La protection civile se montre, va à la rencontre des gens. Notre fédération fournit sa contribution sous forme d'information, de perfectionnement, d'actualités en ligne et de lobbying politique.

### Une question de cœur

Et finalement la protection civile vit, comme l'Eglise, de la conviction de ses membres. Pour la population, nous donnons le meilleur de nous-mêmes, de tout cœur! La protection civile semper reformanda. Nous n'en faisons pas une religion, mais la population doit avoir foi en elle.



Walter Donzè, Président FSPC

# Pius Segmüller: "Bien faire et en parler."



**Lors de l'Assemblée générale en avril, Pius Segmüller sera sans doute élu président de la FSPC, comme le souhaite le comité de la fédération. Dans une interview organisée par la revue "Protection civile Suisse", le conseiller national PDC de 58 ans dit son intention de s'engager au niveau fédéral de façon vigoureuse en faveur des intérêts de la protection civile. Il a déjà des idées très claires quant aux terrains et modalités de positionnement de la protection civile.**

### Vous êtes président désigné de la FSPC: comment voyez-vous cette fonction?

Pius Segmüller: J'aimerais surtout obtenir que la protection civile soit considérée dans une juste perspective au sein de la protection de la population. J'ai le sentiment que les différents partenaires du système n'ont pas encore compris quelle est exactement leur part. La question est de savoir où ils se complètent, où la protection civile doit agir et où elle ne le doit certainement pas.

### Quels sont vos liens avec la protection civile?

Ils sont de deux ordres: premièrement, j'ai à l'armée fait partie des troupes de sauvetage. Dans ce contexte, nous nous sommes beaucoup exercés avec la protection civile. Après l'éboulement de Randa, par exemple, j'ai intensivement collaboré avec la protection civile. Deuxièmement, j'ai été chef de l'instruction à l'Office de la protection de la population et de l'aide en cas de catastrophe du canton de Berne. Je connais donc très bien le domaine en question.

### A votre avis, où la protection civile a-t-elle sa place aujourd'hui?

Elle s'inscrit dans le prolongement de l'aide d'urgence fournie par d'autres organisations d'intervention immédiate. Il est évident qu'après 24 à 36 heures d'intervention, la plupart des organismes à feu bleu sont à

bout de forces. La protection civile entre alors en jeu. Elle doit pourvoir aux renforts nécessaires, assumer des responsabilités de façon autonome, offrir en situation d'urgence la garantie de soutien pour la conduite et la logistique.

### Et où n'en a-t-on pas besoin?

La protection civile s'est distancée de l'intervention immédiate - qui est à mon avis une tâche classique des corps de sapeurs-pompiers - et des sauvetages difficiles. Nous devons d'autant plus renforcer la position de la protection civile à l'échelon des communes, soit entre les organismes fédéraux et ceux de première intervention. Nous avons besoin de davantage de temps pour l'instruction, en raison aussi de la constitution de fortes organisations régionales de protection civile. Cela dit, la protection civile doit se prêter spontanément à la collaboration. L'esprit de clocher entre sapeurs-pompiers et protection civile me paraît à vrai dire dépassé.

### Quelle est l'image de la protection civile auprès du public?

Quiconque connaît la protection civile et sait comment elle exécute ses tâches, la voit d'un œil très positif. Il semblerait par contre que la majorité de la population, insuffisamment informée, soit encore nourrie de préjugés. Dans l'optique de la protection civile,

il convient dès lors de fixer en premier lieu deux priorités: livrer de la qualité et faire part du produit de notre travail. Il faut aussi que la population sache que notre mission première est non pas la construction de ponts, mais l'instruction en vue d'interventions dans des cas graves. Bien faire et en parler, telle doit être notre devise. Il s'agit de commercialiser et de montrer ce que fait la protection civile. Pourquoi pas un exercice avec la participation et en faveur de la population?

### En somme, la protection civile en tant qu'acteur de niche?

Le terme de niche ne me plaît pas dans ce contexte. La protection civile gère un champ d'activité que personne d'autre ne pourrait gérer si bien.

### En cas d'élection: quel genre de président serez-vous?

Dans le comité, je travaillerai certainement en équipe. Nombreuses sont les capacités disponibles qu'il s'agit de mettre à profit. J'ai cependant mes idées et chercherai à motiver le comité. Mais je ne suis pas du genre à uniquement porter le drapeau. Je souhaiterais ainsi, en tant que président, intervenir très tôt dans le débat politique au niveau fédéral et prendre d'emblée position de façon précise. A l'échelon de la fédération, nous devons désormais nous positionner et nous définir plus clairement, notamment par rapport aux sapeurs-pompiers, mais aussi vis-à-vis de tous les autres partenaires.

### Un mot sur votre liste des priorités: une fois élu, quel sera votre premier cheval de bataille?

En matière de coordination et de cofinancement, il convient de renforcer la responsabilité de la Confédération. Ces derniers temps, Berne a trop souvent considéré que la balle était dans le camp des cantons. Pour ce qui concerne la coordination au niveau supra-régional, la responsabilité relève de la Confédération. Il faut délimiter clairement les tâches de chacun des trois échelons, Confédération, cantons et communes.

### Comment définir ces limites?

La Confédération doit coordonner autant que nécessaire, et laisser le reste au soin des cantons et des communes. Au niveau fédéral, il importe que les associations serrent davantage les rangs - et pas uniquement sur le plan organisationnel. J'attache aussi de l'importance à ce que l'on ne laisse pas tout bonnement se dégrader des abris qui ont coûté des milliards.

### Vous êtes actuellement président du conseil d'administration d'une entreprise de sécurité. Quels sont les parallèles avec une activité au sein de la FSPC?

Je conseille par exemple des communes, j'ai souvent affaire avec l'état-major de conduite communal et suis appelé à parler d'instruction. Parmi mes interlocuteurs figurent aussi bien le chef de la protection civile que le commandant des sapeurs-pompiers. Disons que je perçois relativement bien où le bât blesse. Mon activité professionnelle ne dev-

rait donc pas faire obstacle à la fonction de président FSPC.

### Un large public vous connaît comme ancien commandant de la Garde suisse pontificale à Rome. Avez-vous encore des liens avec l'Italie?

C'est effectivement un thème souvent évoqué. A l'époque, j'ai fait la une des médias en raison des événements autour de mon prédécesseur. Il est en revanche intéressant de constater que, depuis quelque temps, la Garde suisse connaît de nouveau un grand succès et représente un bon support publicitaire pour la Suisse. De temps en temps, je vais à Rome pour rendre visite à des amis.

### Et que fait Pius Segmüller dans sa vie privée?

Beaucoup de sport: du jogging, des randonnées avec ma femme et notre chien. Beaucoup de lecture aussi, sur des sujets qui m'intéressent: les questions pédagogiques, politiques et sociales, avec un faible pour les biographies. La foi est aussi un élément important de ma vie, une source de force.

Pius Segmüller, 58 ans, sera proposé à la présidence de la FSPC lors de l'Assemblée générale qui se tiendra en avril. Pius Segmüller dispose d'une vaste expérience professionnelle acquise au sein de la police, de l'armée et de la protection civile, et cela tant au niveau communal, cantonal que fédéral. Au vu de ses activités antérieures, la fonction qui l'attend semble lui être prédestinée. Conseiller de sécurité à la FIFA, commandant de la police municipale de Lucerne, commandant de la Garde suisse pontificale, directeur suppléant de l'Office de la sécurité civile du canton de Berne, gestionnaire de conférence à l'entreprise pharmaceutique Sandoz (aujourd'hui Novartis), officier d'instruction des troupes de sauvetage au DDPS, il a aussi été enseignant secondaire dans le canton d'Uri. Aujourd'hui, Pius Segmüller est président du Conseil d'administration de l'entreprise de sécurité Swissec SA sise à Hochdorf et d'un bureau de projet à Pratteln. Il est conseiller national PDC et membre de la Commission de sécurité du Conseil national. Pius Segmüller est marié et père de deux enfants. Il habite Lucerne.

## AG: Sur les traces du "Jurapark Aargau"

Le 15 avril 2011, l'Organisation de protection civile et la Ville de Laufenbourg accueilleront l'Assemblée générale de la FSPC. A l'issue de la séance tenue au Centre scolaire et sportif de Blauen, les participants seront conviés à un apéritif suivi du déjeuner. Pour l'après-midi, les organisateurs proposent une excursion dans le "Jurapark Aargau", à la découverte du parc naturel argovien et de ses magnifiques points de vue, y compris visites et dégustation de produits naturels de la région de Laufenbourg.

La journée des anciens aura lieu de 14 avril déjà. Après les salutations de bienvenue et l'apéritif au Palais de justice, le programme prévoit une visite de la ville. Les participants auront ainsi l'occasion d'explorer l'histoire de Laufenbourg et de mieux connaître la culture et l'artisanat de part et d'autre du Rhin. Cette après-midi sans nul doute fort intéressante s'achèvera sur une note festive, lors d'un dîner convivial clôturant la rencontre.

Les invitations à l'Assemblée générale seront envoyées en février.

# Séminaire à Schwarzenbourg: le programme détaillé est sous toit

Comm. technique		Séminaire 2011	CFIS Schwarzenbourg		
Heure	Lundi 30 mai 2011	Mardi 31 mai 2011	Mercredi 1 <sup>er</sup> juin 2011	Heure	
0800	Accueil des participants	Santé – OFPP – Matériel	Animation – Motivation	0800	
0900	Enregistrement Café	Vivit: Gestion du stress Vivit: Gestion de la santé	S'aventurer en terrain inconnu Atelier 1	0900	
1000	Ouverture en plenum	Ateliers Vivit 2 x 5 ateliers d 2 x 1 atelier f	S'aventurer en terrain inconnu Atelier 2	1000	
1100	Echos des milieux politiques Conférencier: Pius Segmüller	2 x 75 min, avec pause intermédiaire	Pause	1100	
1200	Echos de l'OFPP Dernières nouvelles en bref	2 x 1 PCI, secteur OFPP spécifique: Qualification / Profil de prestations	S'aventurer en terrain inconnu Atelier 3	1200	
1300	Apéritif de bienvenue Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	1300	
1400	Crise financière Conférencier: Walter Wittmann	trp sauv: Doctrine d'intervention A. E. Melliger: Plate-forme Matériel	Motivation – Tutoyer les limites Conférencière: Evelyne Binsack	1400	
1500	Exposés d'entrée en matière (3 x 15 min)	Déplacement à Riedbach	Plenum – Clôture du séminaire	1500	
1600	Travail en groupes Black out / Séisme / Crue	Visite de l'exposition de matériel	Les participants assurent individuellement leur voyage de retour.	1600	
1700	Présentations des groupes	avec en intermède, bilan de santé Vivit		1700	
1800	Problématique de l'intervention dans des cas de folie meurtrière	Soirée: Programme spécial au Gurten, jusqu'à 23 h 30		1800	
1900	Dîner			1900	
2000	Réunion conviviale			2000	

Etat au 21 octobre 2010 – Henning

Du 30 mai au 1<sup>er</sup> juin 2011, la Commission technique de la FSPC organise un séminaire de trois jours au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenbourg (CFIS). Outre divers ateliers et travaux en groupes, il convient de relever la présence de conférenciers tels que Walter Wittmann, expert financier, Evelyne Binsack, sportive de l'extrême, Anton E. Melliger, chef de l'Office de la protection civile du canton de Zurich, et Pius Segmüller, président désigné de la FSPC, qui ne manqueront pas de captiver leur auditoire. Le programme détaillé est présenté ci-contre. Les coûts du séminaire s'élèvent à CHF 550 pour les membres de la FSPC, et à CHF 750 pour les non-membres. L'association prend en charge la différence. Le séminaire est prévu pour un nombre maximal de 150 participants. Les inscriptions seront prises en compte selon leur ordre de réception. L'envoi des documents de séminaire débutera ces prochains jours. Délai d'inscription: 21 mars 2011.



## Protection de la population et protection civile: travaux intensifs de réforme

Dr. Kurt Münger, Chef de la Section communication, OFPP

**D'importants projets de réforme touchant à la protection de la population se trouvent dans une phase décisive: les Chambres fédérales ont déjà entamé l'examen de la révision partielle de la loi sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi). A noter le lancement des travaux pour la nouvelle stratégie de la protection de la population et de la LPPCi à l'horizon 2015.**

Le 8 septembre 2010, le Conseil fédéral a adopté une révision partielle de la LPPCi. Le projet de révision prévoit un développement modéré de l'instruction au sein de la protection civile. Quant à la durée totale des engagements dans la protection civile, elle sera plafonnée en temps normal à 40 jours au plus par an et par personne astreinte, dont trois semaines au maximum pour des interventions en faveur de la collectivité.

### Qu'en sera-t-il des ouvrages de protection?

La révision de la LPPCi indique également la voie à suivre dans le domaine des ouvrages de protection. Les modifications proposées visent à limiter les nouvelles réalisations en privilégiant systématiquement le maintien de la valeur du parc existant. Une telle solution permet des économies substantielles, tant pour les pouvoirs publics que pour les propriétaires privés. Le projet est déjà à

l'examen auprès du Parlement. La révision devrait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

### Prochaine étape de la réforme: la "Stratégie 2015 plus"

En parallèle ont été lancés des travaux visant à développer l'ensemble du système destiné à protéger la population et ses bases d'existence. Il s'agit à ce titre d'élaborer, dans le prolongement du nouveau rapport du Conseil fédéral sur la politique de sécurité, une nouvelle "Stratégie 2015 plus" pour la protection de la population et la protection civile". Le conseiller fédéral Ueli Maurer a nommé à la fonction de chef de projet Josef Dittli, personnalité politique disposant d'une grande expérience, membre du Conseil exécutif du canton d'Uri, directeur des finances et jusqu'en 2010 directeur de la sécurité du canton d'Uri, et ancien président de la Conférence des directeurs cantonaux des affaires militaires et de la protection

civile. Josef Dittli dirige un groupe de travail soutenu par le DDPS et les cantons, qui a été chargé de formuler jusqu'à 2011 les objectifs à atteindre en matière de protection de la population et de protection civile au-delà de 2015. Les objets en point de mire sont notamment les développements dans le domaine de la protection civile, par exemple la standardisation de l'infrastructure et du matériel, ou encore une différenciation et partant une amélioration de la disponibilité opérationnelle moyennant un système de centres de renfort.



Schweizerischer Zivilschutzverband  
Fédération suisse de la protection civile  
Federazione svizzera della protezione civile

Fédération suisse de la protection civile, cp 4626, 3604 Thoune, Téléphone 0848 976 672 (0848 OPC), Fax 031 382 21 02, e-mail: kontakt@szsv-fspc.ch  
www.protectioncivile-suisse.ch

Adresses des organes, des membres du comité et de la Commission technique: www.protectioncivile-suisse.ch

### IMPRESSUM

**Editeur** Fédération suisse de la protection civile  
**Agence** chilimedia GmbH, Ringstrasse 44, 4600 Olten, Téléphone 062 776 44 44, www.chilimedia.ch  
**Maquette** GWD GrafikWebDesign, 4656 Starrkirch-Wil www.gwdolten.ch  
**Impression** Vetter Druck AG, 3602 Thoune  
**Tirage** 4000 exemplaires